

1986-2026 : Générations Bad'

14, 15 novembre 2026

Règlement particulier

Organisation :

BCPM – Badminton Club Pays de Maïche-Le Russey

11 rue Victor Hugo 25140 Charquemont

bcpm25.1986@gmail.com

www.bcpm25.com

Règlement :

Le numéro du tournoi est le n° : 2601585

Il se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBad sous la responsabilité du Juge-Arbitre Mr Bastien BELLEVILLE (JA principal). Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC et certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

Le GEO principal sera Mme Laurie GUERIN.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

Participants :

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses français et étrangers. Tout participant doit être en règle avec la FFBad ou sa Fédération pour les joueurs des pays limitrophes invités et être en possession de la licence 2026/2027 le jour du tournoi.

Le tournoi est limité à 220 joueurs, qui seront choisis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions par date.

Un dépassement sera toléré pour compléter et/ou arranger certains tableaux ; ces joueurs supplémentaires seront choisis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions par date. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des Forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours les pièces justificatives en courrier à la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Badminton (14 M rue pierre de Coubertin 21000 Dijon, clot@lbcbad.fr).

Tableaux :

Double et mixte : N2 à NC.

Découpé suivant la cote CCPH. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux.

Les phases préliminaires se joueront par poule. En cas d'effectif insuffisant, certains tableaux pourront être regroupés. Le comité en accord avec le J.A se réserve le droit de modifier les

tableaux et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. La compétition sera gérée avec le logiciel Badnet.

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé (règle du +1000).

Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.

Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes. Un match débutera 3 minutes maximum après l'appel des joueurs. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

Un match se joue au meilleur de trois sets en 15 points.

Le premier joueur ou la première paire qui marque 15 points gagne le set.

En cas d'égalité à 14-14, le jeu se poursuit jusqu'à obtenir 2 points d'avance.

Le score d'un set est strictement plafonné à 21 points (si 20-20, le 21^e point est décisif).

La pause se déclenche dès qu'un camp atteint 8 points. Le changement de côté intervient également à 8 points dans le set décisif.

Droits d'inscription :

1 tableau : 19 €

2 tableaux : 22 €

Les frais d'inscription seront à régler via Badnet pour confirmer l'inscription au tournoi. (le paiement sera à effectuer avant de valider l'inscription, sinon l'inscription ne sera pas pris en compte.

Début des inscriptions le **14 Septembre 2026**

Date limite d'inscription :

04 novembre 2026 à 20h

Inscription via Badnet.

Confection des tableaux :

06 novembre 2026

Prise en compte du CCPH au :

30/10/2026.

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Volants :

Les volants sont à la charge des joueurs (**partage 50% pour chaque camp**) pour chaque match.

Le volant officiel sera le volant en vente par notre partenaire (Trinisport) qui sera fourni gratuitement lors des **finales**.

Le volant officiel sera : « Spin Gold »

Arbitrage :

Les décisions du Juge-Arbitre sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Tous les matchs sont auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre à tout moment du Tournoi. Le Juge-Arbitre pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire.

En s'inscrivant tout joueur s'engage à assumer les fonctions de juge de ligne sur demande du Juge-Arbitre.

Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté faute au service et faute au cours de l'échange. Un volant touchant à un élément suspendu (filin, barre métallique ou panier de basket) est compté let au service dans la limite de 2 fois consécutives et let en jeu. Chacune des salles ayant sa spécificité.

Trophée du Meilleur Club :

Un trophée sera remis au meilleur club. Pour que ce trophée reste acquis au club, trois victoires sont nécessaires. Le barème est le suivant : 1 point par participant, 2 points par demi-finale perdue, 4 points par finaliste et 8 points pour une finale gagnée.

Piscine :

Chaque joueur inscrit au tournoi pourra demander un pass pour une entrée gratuite à la piscine. Le joueur décidant de s'y rendre devra au préalable demander l'accord du Juge Arbitre. Les joueurs devront respecter le règlement interne de la piscine et le club ne pourra être mis en cause en cas de problème (accident, vol...) dans l'enceinte de la piscine.

Toute participation au Tournoi implique l'adhésion au présent règlement.

Le Comité D'organisation du Badminton Club Pays de Maîche – Le Russey